

Communiqué de presse 6 juin 2024

Les élu-es Grenoble en Commun ont pris connaissance de l'article publié par le Canard Enchaîné.

À la suite de cette publication, le procureur de la République a demandé l'ouverture d'une enquête qui permettra de dire le droit.

Fidèle au principe fondamental de présomption d'innocence et de règles de justice, notre groupe ne commentera pas une enquête en cours.

le Groupe des élu-es Grenoble en Commun
